



heures travaillées, retirées de mon compteur sans me prévenir

Par **manuelle**, le **21/05/2025** à **07:28**

Bonjour, le RH de mon entreprise avait passer un accord avec mon chef pour que lorsque mon équipe arrive dans les 10 minutes avant l heure normale, celles ci soit prisent en compte.

ce début de mois je recois mon relevé de pointage et je m appercois que mon compteur d heure qui etait un peu en positif est passé en négatif...j ai perdu presque 8h.

je me renseigne au RH et il me répond qu il n y a, plus d accord et que donc il nous retire toutes les minutes des jours ou on est venu un peu plus totdepuis le début de l accord.

Nous n avons pas été prévenu...ont il le droit de faire cela?

merci

Emmanuelle

Par **miyako**, le **21/05/2025** à **10:43**

bonjour,

L'accord était il verbal ou écrit??

Cordialement

Par **manuelle**, le **21/05/2025** à **11:07**

accord verbal